L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 15 AOUT 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMIT.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 15 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par S. Guinault, à l'encoignure des rues Valence et Dryades, une vacherie.

Par Placide J. Spear, à 5 heures du soir, au No 32 de la rue St-Charles entre Commune et Gravier—livres.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brosserie.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle de vente 38 rue de Chartres—marchandises sèches, articles de toilette et notions.

Foin—Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Perturbations atmosphériques.

Il est évident qu'il y a quelque chose de détraqué, cette année, dans le mécanisme de l'atmosphère terrestre. Des déluges sans précédents dans les annales modernes, ont occasionné d'effrayantes inondations dans le Midi de la France, en Italie, en Hongrie, en Russie, en Angleterre. Des orages extraordinaires, accompagnés de grêlons, ont ajouté aux dégâts causés par l'inondation. La Suisse et l'Allemagne ont eu leur part de ces fléaux.

Nous nous flattions que l'Amérique échapperait à ces perturbations dans l'ordre naturel des saisons, mais c'était une illusion. Des pluies prolongées et extraordinaires sont venues changer en torrents dévastateurs les cours d'eau des Etats du centre, l'Ohio, l'Indiana et l'Illinois; des étendues considérables de terres, couvertes de riches récoltes, ont été inondées, et les eaux déversées du ciel, changé en une immense cataracte, sont venues grossir les rivières et les fleuves au point de mettre en danger toutes les plantations de coton de la vallée du Mississippi.

Les pluies continuent sans interruption et il fait presque froid dans notre climat si chaud; il est tombé de la neige dernièrement à Nashville. En Italie, vers la mi-juillet, il a fait un froid extraordinaire et voilà qu'à Paris, le 15 août, le télégraphe signale une chaleur excessive et quatorze coups de soleil.

Au milieu de ce bouleversement des saisons, les récoltes qui ont échappé à l'inondation, à la grêle, aux ouragans, présentent une apparence magnifique et promettent un rendement inouï. On dit que la récolte de vin en France sera double de la moyenne ordinaire. En Louisiane, si nous n'avons ni crevasses, ni ouragans, ni trombes, ni gelées prématurées, les récoltes seront exceptionnelles. La rareté de quelques-uns, l'abondance pour le grand nombre, tel paraît devoir être le bilan de l'année si, ce qu'à Dieu ne plaise—il ne survient pas de nouveaux cataclysmes.

Nous avons vainement cherché dans nos revues et cauceries scientifiques une explication ou une tentative d'explication des grandes perturbations atmosphériques dont les effets se sont fait sentir dans les deux hémisphères. On nous a ressassé les mêmes vieilles considérations sur le déboisement des montagnes, mais nous n'avons vu aucun aperçu nouveau. Il a été constaté que la quantité d'eau tombée le 23 et le 24 juin dans le bassin des Pyrénées, était telle que tous les bois du monde et toutes les barrières humaines, n'auraient pu faire obstacle aux montagnes d'eau descendues du ciel et des Pyrénées. Il paraît que le gros, seulement, l'inondation a apporté en ces heures deux milliards de mètres cubes d'eau. A quoi eussent servi les digues et les réservoirs pour arrêter ou contenir un pareil volume d'eau ?

Les savants nous laissent donc dans l'ignorance absolue sur les causes qui ont pu amener ces déluges, ces orages et ces brusques changements de température. Il y a là, cependant, un sujet assez important pour piquer la curiosité des météorologistes et des astronomes.

Nous qui ne sommes pas savant et encore moins astronome, nous nous demandons si le passage de la planète Vénus entre le soleil et la terre n'est pas pour quelque chose dans les phénomènes qui s'accomplissent à la surface du globe.

On pourrait supposer que les génies qui président à la répartition plus ou moins équitable des vents, des pluies et même des orages, ayant quitté leurs postes pour aller voir passer la Déesse, les éléments qu'ils étaient chargés de contrôler ont fait comme les écoliers quand le maître d'étude s'absente et qu'ils se sont donnés libre carrière aux dépens des pauvres humains.

Mais cette supposition bonne pour les temps mythologiques ne satisferait pas les esprits dans notre siècle si positif. Il conviendrait donc que les hommes de science recherchassent la marche des vents dans les différentes parties du globe, les soubresauts inaccoutumés de température et tous les autres phénomènes climatologiques et atmosphériques qui se sont produits dans le cours de cette année.

Ils trouveraient peut-être dans ce champ fertile d'observations les éléments d'une solution du problème. Si on pouvait faire remonter au passage de Vénus la perturbation qui est survenue dans notre atmosphère, il serait consolant de songer que pareille chose ne se reproduira plus de notre vivant et il serait généreux de mettre nos petits neveux en garde contre la prochaine visite que leur fera cette planète.

Mais nous nous hâtons de déclarer qu'il y a là une supposition pure et simple de notre part et que nous ne sommes pas assez fort en astronomie pour l'appuyer d'une démonstration scientifique.

C'EST PEUT-ETRE LA VRAIE COUPABLE.—Dans notre premier article nous émettons la supposition que le passage de Vénus a pu causer une perturbation dans notre atmosphère. Mais voilà qu'on signale une comète, c'est peut-être la vraie coupable. Nous lisons dans le *Journal du Havre* :

Une comète se trouve actuellement dans les parages du ciel *voisins* de la terre. Encore invisible en ce moment, elle atteindra, dans la nuit du 6 au 7 août, le point de sa course le plus rapproché du soleil, c'est-à-dire qu'elle ne sera plus éloignée de cet astre que d'une distance de *quarante millions de lieues*.

Elle sera alors visible à l'œil nu dans la direction du sud-ouest.

Les commentaires vont déjà leur train, et nous n'étonnerons personne en disant que les fantaisistes de la science s'attendent à la voir produire bien d'autres effets que la chaleur dont nous jouissons.

LES FRANÇAIS RÉSIDANT A L'ÉTRANGER ET LE SERVICE MILITAIRE.—Nous avons cité récemment le cas de deux français habitant la Nouvelle-Orléans, MM. Brice Sembre et Thézé qui, à leur arrivée en France, ont été arrêtés, pour n'avoir pas satisfait à la loi du recrutement et ont été incorporés pour cinq ans dans l'armée et envoyés en Afrique. Depuis la guerre on se montre encore plus strict qu'avant envers les réfractaires. Nous avons donné toute la publicité possible à la nouvelle loi sur l'armée afin de faire connaître à nos lecteurs français les obligations qu'elle leur impose jusqu'à l'âge de 40 ans. L'une de ces obligations est de se faire inscrire au consulat de leur résidence.

Nous apprenons que dans les sept mois écoulés de la présente année, 575 français sont allés se faire immatriculer au consulat de la Nouvelle-Orléans conformément à la loi du 27 juillet 1872. Ceux qui ont l'intention de retourner dans leur pays feront bien de se mettre en règle s'ils veulent éviter les désagréments d'une position irrégulière. Les pénalités édictées par la loi de 1872 contre les insoumis et leurs complices (femmes, pères, patrons, &c.,) sont très sévères. Quant à ceux que leur âge range dans l'armée territoriale, l'inscription les met en règle sans les exposer beaucoup à un appel.

MAGASINS ET RESIDENCES A LOUER.—Nous publions aujourd'hui une longue liste de magasins, de résidences et de terrains à louer dans différents quartiers de la ville. S'adresser pour la location on des informations détaillées à la maison A. Rochereau & Co, 18 rue St-Louis.

FÊTE CHAMPÊTRE
Au profit des Inondés Français.

Ajournement.

La pluie qui tombe depuis plusieurs jours, a tellement détrempé la terre aux Fair Grounds qu'il a paru impossible de songer à donner aujourd'hui les courses et les jeux. Le mauvais temps eût, d'ailleurs, empêché les visiteurs de venir et le comité s'est vu, bien qu'à regret, obligé d'ajourner la Fête à Dimanche prochain, 22 août. Le public ne perdra rien pour attendre, car il faut espérer que d'ici là le temps sera remis au beau. Si toutes les personnes qui ont donné jusqu'ici leur concours à l'organisation de la fête, veulent bien continuer quelques jours de plus leur œuvre de dévouement, le résultat les récompensera de leurs soins et de leurs peines, et leurs efforts seront couronnés d'un magnifique succès dont elles auront le droit d'être fières.

L'œuvre de secours pour les inondés français.

Grâce à l'important montant apporté à la souscription, par le produit de la représentation de jeudi à l'Opéra, le total des sommes encaissées, à la date du 14 août 1875, s'élève à $6,111 50.

Nous publions les deux lettres suivantes qui ont trait au résultat de cette représentation.

Monsieur A. L. Tissot, président du Club dramatique louisianais.

Monsieur le Président,

Nous vous prions d'être notre éloquent interprète auprès de MM. les membres du Club dramatique louisianais pour les remercier vivement du brillant et généreux concours qu'ils ont donné à la souscription ouverte à la Nouvelle-Orléans, en faveur de nos malheureux compatriotes inondés. La magnifique représentation du 12 août 1875 a mis en relief la rare distinction et le grand talent des jeunes artistes de votre Club et des dames et demoiselles qui ont gracieusement prêté leur concours.

Les applaudissements enthousiastes qui ont éclaté dans la salle pendant tout le cours de la représentation ont certainement prouvé à cette vaillante et généreuse jeunesse combien sont appréciés en Louisiane, tous ceux qui savent avoir, et du talent et du cœur.

Le produit net de la soirée est de $585. Cette somme sera versée au comité de souscription sous la rubrique : "Représentation donnée au bénéfice des inondés par le Club Dramatique Louisianais de la Nouvelle-Orléans."

Notre France tant éprouvée apprendra ainsi que dans l'infortune et le malheur ses petits enfants de la Louisiane ne l'oublient jamais.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

DR J. TOUATRE, président.

Membres du comité :

A. Coutin, A. Bonnecaze,
H. Damiens, R. Laffon de Ladebat.

Monsieur F. Limet, Président du Comité de Souscription.

Monsieur le Président,

Le Comité que vous avez nommé pour organiser la représentation offerte par le Club Dramatique Louisianais, vous envoie, ci-inclus, un chèque à votre ordre de $585. C'est le net produit de la représentation qui a rapporté $822 50.

Veuillez entrer, s'il vous plaît, ce montant sur votre liste de souscription avec la rubrique : "Représentation donnée au bénéfice des inondés par le Club Dramatique Louisianais de la Nouvelle-Orléans."

Le comité, avec Monsieur, vous témoigne toute sa gratitude et vous prie d'agréer ses remerciements pour le précieux et généreux concours que vous lui avez prêté, pendant quinze jours, dans les colonnes de votre estimable journal l'*Abeille*.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

DR. J. TOUATRE, Président.

Membres du Comité :

A. Coutin, A. Bonnecaze,
H. Damiens, R. Laffon de Ladebat.
Nouvelle-Orléans, 14 août 1875.

SOUSCRIPTION
pour les inondés du Midi de la France,

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 14 août 1875.

Liste No 94 —Mr Félix Limet, président.

Anonyme	$ 0 50
Jean Ferran	5 00
Achille Laffon	6 00
Représentation donnée au bénéfice des inondés par le club dramatique louisianais de la Nouvelle-Orléans	585 00
Total	$ 596 50
Listes précédentes	5,515 00
Total jusqu'à ce jour	$6,111 50

L'AFFAIRE ROCHEFORT-CASSAGNAC. — Nous publions à la seconde page, les documents de cette affaire qui a fait sensation à Paris. La lettre de Cassagnac est sanglante et à l'emporte-pièce. On verra par le procès-verbal que ce n'est pas lui qui a refusé les conditions de son adversaire mais ses témoins. A propos du débat entre les témoins, le *Figaro* raconte ce qui suit :

MM. de Wagram et d'Hérisson représentant Mr. de Cassagnac, acceptèrent le pistolet mais refusèrent la distance (cinq pas).

Ce mode de duel qu'on emploie quelquefois dans les mélodrames ou dans les romans n'est point en rapport avec les usages du monde civilisé.

MM. de Wagram et d'Hérisson déclarèrent d'ailleurs que sous aucun prétexte, ils ne pourraient continuer dans ce cas à défendre les intérêts de Mr. de Cassagnac.

Mr d'Hérisson dit même à Mr Ordinaire :

—Il faut que ces messieurs vous gênent bien tous deux pour que vous vouliez si sérieusement qu'ils s'entr'ouvrent.

Etant donné que le duel devait être des plus sérieux, les témoins de M. de Cassagnac offrirent aux adversaires la distance de trente pas avec faculté pour chacun des combattants de s'avancer de cinq, le tir à volonté et continu jusqu'à mise hors de combat.

On refusa.

—Notre client tire mal de loin, dirent les parrains ; il est trop nerveux.

—Tellement, répondirent les autres, que, à bien y pas, il pourrait tirer avant son tour....

On n'a pas pu s'entendre.

Voilà pourquoi le duel n'aura pas lieu...

Dans sa lettre, Paul de Cassagnac fait allusion au duel qu'il a eu précédemment avec Rochefort et dans lequel la vie de celui-ci a été préservée par une médaille qu'il portait dans la poche de son gilet et sur laquelle a frappé la balle.

Il est de mode d'appeler Paul de Cassagnac un bretteur de profession qui ne se bat qu'à coup sûr. La vérité est qu'il a été aussi souvent provoqué que provocateur et qu'il s'est battu à l'épée avec les plus fines lames du parti républicain, Lissagaray, Flourens et Ranc ; il a été blessé par ce dernier qui passe pour un des plus forts tireurs de Paris. Rochefort est lui-même un excellent tireur et il n'a cessé de s'exercer lorsqu'il était à la Nouvelle-Calédonie et depuis son retour en Europe. Seulement il est nerveux et a l'évanouissement facile.

EXCURSION.—La plus grande attraction offerte cette année au public aura lieu demain, lundi, 16 août, jour des Régates de la Baie St-Louis. Les excursionistes de la Nile-Orléans pourront aller voir ce beau spectacle et en revenir pour une piastre seulement. Un train spécial partira du dépôt de la rue Canal à 9 heures du matin et reviendra à 6 heures du soir. C'est là une rare chance d'amusement et nos nombreux amis sauront en profiter. Ils auront une belle journée de récréation pour peu d'argent. On pourra se procurer des billets au dépôt de la rue du Canal lundi matin.

Noublier pas d'aller cette semaine chez Danziger.

ON PEUT ENCORE ACHETER DES MEUBLES.—Si les meubles de luxe coûtent cher, il y en a de simples, mais solides et bien confectionnés, qui se vendent à des prix d'une rare modicité. Si l'on veut s'en convaincre, il n'y a qu'à s'adresser à M. Jos. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. On peut se meubler à sa fabrique à un bon marché vraiment extraordinaire.

REVUE ANNUELLE
du Commerce de la Nouvelle-Orléans,

Le 1er septembre prochain, l'*Abeille* publiera sa revue annuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans. Nous apporterons tous nos soins à rendre ce travail aussi complet et aussi exact que possible.

Nous prions les maisons qui désirent des exemplaires de ce numéro de nous faire parvenir leurs commandes quelques jours à l'avance. Nous adressons la même requête aux personnes qui ont des annonces à faire insérer dans cette édition qui sera tirée à un très grand nombre d'exemplaires.

Louisiane.

Il paraît qu'il n'y a pas de pluie partout. Nous lisons dans le *Brashear News* :

La perspective des récoltes continue à être bonne ; nous entendons quelques plaintes à propos de la sécheresse, mais dans le voisinage de Brashear nous avons eu abondance de pluie.

La Nouvelle-Orléans peut en céder à ceux qui en manquent.

Nous lisons dans la *Sentinelle des Attakapas* :

Les récoltes sont superbes, pas de chenilles. Les planteurs sucriers sont à rentrer leur paille et à transporter le bois qu'ils usent pendant la roulaison. Les colonniers se préparent pour le ramassage. Notre village est désert pour le moment, le commerce est mort.

La *Sentinelle de Thibodaux* nous fournit les informations qui suivent :

Les planteurs de riz font des préparatifs pour commencer la moisson. Il en est quelques uns qui ont déjà commencé ce travail. Tout jusqu'ici fait présumer qu'elle sera sinon abondante du moins de bonne qualité.

Les personnes qui ont des correspondances à envoyer à Orange City ne seront pas fachées d'apprendre qu'un bureau de poste a été établi dans cet endroit. La personne qui nous a communiqué ce renseignement nous a également informé que toutes les récoltes dans le bas du Bayou et surtout au dessous de Lockport sont de toute beauté. Il cite parmi les plus remarquables, celle de MM. J. Clandet, Lagarde, Triolre, Roussel, LeBlanc, Forest & Frères.

—Deux prisonniers de la paroisse Terrebonne, logés dans la géole à Thibodaux, se sont évadés dans la nuit de mardi à mercredi. Pour sortir du cachot où ils étaient renfermés, ils ont enlevé une planche du plancher de l'étage supérieur, et sont descendus dans le corridor, ils ont brisé la grille, percé le mur et ouvert la porte d'entrée. Ce dernier travail exécuté, ils ont pris la clef des champs pour aller se faire pendre ailleurs.

—Lundi soir, la population de notre ville a été mise en émoi par les détonations successives d'armes à feu. Le député-shérif, J. N. Wright, courut sur les lieux d'où partaient ces détonations et aperçut, dans la noire, l'un devant le magasin de Mr J. L. Meyer et l'autre à la tête du pont, qui échangeaient des coups de pistolets. Le premier se laisse facilement arrêter, mais le second, au lieu de se rendre, prend la fuite, et, tout en fuyant, il tire sur le député-shérif qui le poursuivait tout en lui rendant le feu. Après une course d'une demi-heure à travers le champs de cannes de Mr Allain, les poursuivants trouvent le poursuivi étendu sur le gazon et faisant le mort. Il a fallu le traîner jusqu'au pont où il a été chargé sur une charrette et déposé à la prison.

IMPORTATIONS FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES.—Nous prenons plaisir à recommander à l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne l'annonce de l'importante maison d'importation, H. Clostermann et Bayle, de la rue de Chartres No 61. La plus ancienne de notre place dans sa branche d'affaires, qui comprend la mercerie, la bonneterie, la parfumerie, &c., elle est classée parmi les plus respectables maisons d'importation de notre ville. Son crédit et sa réputation, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, la mettent à même de défier toute concurrence loyale et d'offrir à sa clientelle tous les avantages et toutes les garanties. Un des associés, établi en Europe, s'occupe exclusivement de ses achats, et les acheteurs trouveront leurs relations avec la maison de la Nouvelle-Orléans aussi agréables qu'avantageuses.

WORKINGMEN'S BANK.—(Banque des Travailleurs), rue du Canal 94. Cette banque est certainement une des plus utiles en ce qu'elle remplit simultanément l'office de caisse d'épargne. Elle paye tous les six mois les intérêts sur les dépôts, et les intérêts de dépôts payables sur demande sont fixés de gré à gré. Elle délivre des lettres de change et de crédit sur une très vaste ligne de villes de France, dont on verra plus loin la liste, et ses opérations générales sont faites suivant des règles strictes qui établissent d'une manière absolue la sûreté des dépôts.

MEUBLES.—Jamais meilleure occasion ne s'est offerte aux personnes qui tiennent maison, de renouveler à peu de frais leurs mobiliers. Pour cause de retraite des affaires, Mr. Charles Raymond annonce par un avis que l'on lira plus loin, la vente en liquidation de son stock qui se compose de jolis ameublements de chambres à coucher, de salons et de salles à manger en bois de rose, bois d'acajou, de noyer, de chêne et d'imitations.

Afin que la vente s'effectue le plus vite possible, Mr. Raymond a réduit les prix de ses meubles à un tel point que les plus difficiles n'en sauraient nier la modicité. Aussi, engageons-nous fortement ceux de nos lecteurs que cette vente intéresse, à profiter d'une occasion qui se présente rarement et que l'on regrette toujours d'avoir dédaignée.

MARCHANDISES SÈCHES A MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS.—La maison J. Turcotte, 158 rue du Canal, coin Baronne, prévient ses clients et le public en général, que les réparations de sa bâtisse viennent d'être terminées, et qu'elle a achevé l'inventaire de son vaste stock. Elle annonce en conséquence, que dès demain, elle offrira des marchés exceptionnels. Les personnes en quête d'emplettes avantageuses sont invitées à aller examiner ses nouvelles marchandises de saison ainsi que leurs prix, qui, assurément sont plus réduits qu'ils ne l'ont jamais été.

CLOTURE DES MARCHANDISES D'ÉTÉ.—Le Crescent Store, rue Bourbon, No 17 près la rue du Canal, annonce qu'il fera la clôture des marchandises d'été par une nouvelle réduction considérable de prix. Cette réduction est indiquée par une liste sur laquelle il suffit de jeter les yeux pour se convaincre de l'avantage offert aux acheteurs. Nous leur recommandons en conséquence l'annonce du Crescent Store.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. — Nous signalons à l'attention du public l'annonce de Mr L. Grunewald dont le magasin et l'entrepôt sont situés rue Baronne, Nos 18, 20 et 22, laquelle annonce accuse un fort stock d'instruments de musique. En la parcourant, on verra que ces instruments seront vendus à des prix extrêmements réduits et aux conditions les plus faciles.

VINS, VINS, CONSERVES ALIMENTAIRES. —MM. Paul Gelpi & Bro., rue Decatur No 41, viennent de recevoir par le steamer Arbitrator, de Liverpool, 300 caisses de vins fins des meilleures marques et des crus les plus estimés. Par le même arrivage, MM. Gelpi ont reçu aussi un grand assortiment de conserves et d'articles alimentaires fort recherchés en tout temps sur ce marché. Le tout est offert à des prix très modérés.

Soyez certain d'aller chez Danziger.

—Pour faire suite à l'immortelle légende des "Deux Aveugles" :

Une orgue de barbarie joue dans une rue.

La manivelle est tournée par un gamin, tandis qu'un autre gamin, privé de ses deux bras sollicite la charité des passants.

L'air du *Trouvère* en finit.

Alors le petit manchot dit à son camarade :

—Dis donc, retire tes bras sous ta blouse, c'est à mon tour de faire aller la musique!

Avant d'acheter, examiner les prix chez Danziger.

ECHANGE DE TERRITOIRES. — Diverses feuilles, entre autres le *Moniteur universel*, annoncent qu'après plusieurs années de négociations, les gouvernements anglais et français viennent de conclure un arrangement en vertu duquel les possessions anglaises de la Gambie seront acquises à la France, moyennant cession des établissements du Gabon, de Grand-Bassom, d'Assinie, et de la rivière Mellacorée.

Cette convention qui, cela va sans dire, reste subordonnée, en ce qui concerne la France, à la ratification de l'Assemblée nationale, aura pour les deux pays contractante, l'avantage de réaliser la contiguité des territoires placés sous leur domination respective et de leur donner des facilités nouvelles pour la surveillance et la protection de leurs colonies. En outre, il est convenu que les sujets français qui vont se trouver, désormais, établis en territoire anglais, y jouiront de tous les privilèges acquis dans ces contrées aux sujets de la Grande Bretagne et réciproquement.

—Les Cham de la fin dans le *Charivari* de ce matin dimanche.

Voici d'abord l'exposition de géographie :

—C'est éreintant ! Je n'en peux plus ! —Vous voir encore cette carte là ! ha ! —A combien de degrés de lassitude !

Maintenant, c'est la question des inondés et des souscriptions, regardée à divers points de vue :

Leur besogne terminée, saint Médard et saint Barnabé se cotisent pour les inondés.

Chez le dentiste :

—Sapristi ! je n'avais qu'une dent malade et vous me les enlevez toutes !

—Monsieur, aujourd'hui c'est au profit des inondés.

Une visite de médecin :

—Monsieur me paraît bien malade ! Pour aujourd'hui seulement j'embaume pour les inondés.

Il faut voir la tête du malade !

Voyez les nouveaux prix chez Danziger.

—Dans un petit restaurant :

Un consommateur s'adressant au patron :

—Je vois sur la carte : "Omelette de deux œufs, 50 centimes."

—En effet, monsieur : ça bien ?

—C'est que je viens de manger deux œufs brouillés, et on me les a comptés 75 centimes. —Pourquoi cela ?

Le patron, d'un ton un peu sec :

—Parce que, pour des œufs brouillés, il faut des œufs frais !

Marié le 12 Août 1875, par le Révérend William Mumford, de l'Eglise du Christ, Mme MARY E. JOHNSON, de Marshall, Texas, à Mr AUGUSTE LEICHER, de cette ville.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nile-Orléans. Les membres de cette société sont priés d'assister aux funérailles de Dame DOMINIQUE POCHE, née Victoire Cadeau Rogier, âgée de 46 ans, hier, 14 août, à midi, à l'âge de quarante trois ans. Le corps est exposé Chemin de Gentilly, entre les rues La Peyrouse et Onzaga.

Par ordre du Président : JH. GIROD.
L. SIMON, Secrétaire.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Augusto Leicher à Mlle Mary F. Johnson.
Cédon J. Soniat à Mlle Isabel Reels.
Chas. Van Benthuysen à Mlle Mathilde Grunewald.
Victor de Gentille à Mlle Baptistine Derbès.

DÉCÈS.

John Vegas, 63 ans, Espagne.
Dame Dominique Poche, 43 ans.
Mary Meade, femme de Michael Gaffney, 38 ans.
Veuve M. M. Collins, Mississipi.
Cédon J. Soniter, 15 ans et demi, N. Orléans.
Mrs. Anna B. Beck, 17 ans, Wurtemberg.
G. Rosenberg, Suisse.
Ellen Jane femme de P. J. Hider, 29 ans, Alsace.
Magdalena Lartore, femme de Chas les Fozz, 24 ans, Suisse.
Philip Augustine, Irlande.
Nicholas Lightdouce, 42 ans, N. Orléans.
Manuel Toléano, 72 ans, N. Orléans.
Patrick Day, 40 ans, Irlande.
Mrs. Christiana Kouler, 53 ans, Allemagne.
Veuve Auguste Mérandier, 60 ans.
Marie Locelie Labranche, épouse du Dr. Trioux, Louisiane.
James A. N. Orden, 58 ans.
Fitzwilliam Lonsdale, 41 ans.
Gallus Fahrmann, 23 ans, N. Orléans.
Jeremiah O'Keefe, 32 ans, N. Orléans.
William Williams, 74 ans, Irlande.
Patrick Day, 40 ans, Irlande.
Dame Pierre Bounot, née Picou, 54 ans, Louisiane.
Mary Josephine Erulliet, 5 ans et 4 mois Louisiane.
Un enfant de 2 ans, de Frank Ottendo-f, Louisiane.
Un enfant d'Olivier Carriere et de Comte Cuvellier.
Un enfant de J. Riley et de Catherine Fitzpatrick.
Un enfant de veuve John Maguire, N. Orléans.
Earl Mc. Dorn, 12 ans, fils de N. McLemore et d'Eliza Pegram.
Un enfant de 2 ans et 4 mois, de Dominique Abadie et de Marie Anna Dugel.
Un enfant de 6 mois, fille d'Elizabette Charra et de L. Monlezun.

A. BROUSSEAU,

AU NO. 17 DE LA RUE DE CHARTRES,

offre, à bas prix en gros et en détail,

TAPIS,
NATTE
TOILES CIRÉES, anglaises et américaines,
STORES,
COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS
TOILES ET GARNITURES pour RIDEAUX ET MEUBLES,
TOILES CIRÉES de table et "enamel," DEVANTS de CHEMINÉE, PAILLASSONS, etc.
15août—DelMa

WORKINGMEN'S BANK.
(BANQUE DES TRAVAILLEURS.)

94.....RUE DU CANAL.....94

VOR. MAIGNAN, Président. J. B. CAMORS, Vice-Président.
J. B. MONDIEGT, Caissier.

Affaires de Banque en général, et Caisse d'Epargnes.

Intérêt sur les dépôts payé semi-annuellement.

Certificats de dépôt payables sur demande ou à date fixe avec intérêt fixé de gré à gré.

LETTRES de change et de crédit sur les villes ci-après :

Aggen.	Montpellier,
Angoulême,	Nimes,
Bordeaux,	Nice.
Bergerac.	Niort.
Bayonne,	Périgueux,
Cette,	Poitiers,
Castellerault,	Pau.
Lyon.	Paris,
Lorient,	St-Jean d'Angely,
Marseille,	Toulouse,
Havre,	Lisle,
Rouen.	Tarbes,
Nantes,	Nancy,
Tours,	Blois,
Calais.	Bletz.

Avis

Aux membres de l'Association Mutuelle et Protective des Jardiniers—Messieurs, vous êtes prévenus qu'il y aura une réunion, DIMANCHE le 15 août, à deux heures P. M., dans notre local habituel, pour affaires importantes. Soyez ponctuels.

Par ordre V. ANSEMANN, président.
15août—1f Le Secrétaire G. F. BRAUNER.

Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle.—A une assemblée en date du 13 courant, la Société a résolu de ne reconnaître aucun compte du docteur excepté celui du docteur élu par la Société, à partir du 15 août 1875.

Nouvelle-Orléans, 16 août 1875.
ROBERT WILLARD, sous-secrétaire.
15août—1f.

Association des Fabricants de Cigares.

CETTE association est appelée à se réunir au No 72 rue Gravier, LUNDI 16 août, à 8 h. P. M. précises.

Par ordre du président,
J. RENE SARRAZIN,
15août—1f Secrétaire.

Grande réduction de prix pour clore les marchandises d'Eté,

AU

CRESCENT STORE,

17 rue BOURBON,

PRES CANAL.

Etoffes pour robes à moitié prix,
Coton blanc 4½ à 9 cts.
Coton 10½ à 25 cts.
Barèges à 6 cts.
Mouchoirs à ourlets 75 cts la douz.
Kentucky Jeans à 15 cts.
Bonne Cotonnade à 12 1/2 cts.
Damassé 61 pour nappes à 40 cts.
Vestes jaque pour vous-mêmes.
Les ordres de la Campagne seront remplis avec promptitude et avec la plus grande exactitude.
15août—1f2

Fête Champêtre au Profit des Inondés français.

L'INCLÉMENCE du temps et l'état déplorable du terrain aux Fair Grounds a obligé le Comité d'organisation à ajourner la fête qui devait avoir lieu aujourd'hui 15 août à DIMANCHE PROCHAIN 22 août. Le Comité espère compter sur la continuation du concours zélé et bienveillant qu'il a obtenu jusqu'à ce jour dans l'accomplissement de son œuvre.

Le Président, ERNEST MERILH.
Le Secrétaire, J. DESCA. 15juil—1f.

Marchandises sèches à meilleur marché qu jamais,

—ET—

Un très fort stock en magasin,

—CHEZ—

J. TURCOTTE

158 - - Rue du Canal - - 158

Bâtisse Blanche, coin Baronne.

AVANT achevé les réparations du magasin, et l'inventaire étant fait, nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients que

LUNDI, 16 AOUT,

nous leur offrirons des avantages extraordinaires dans les

Marchandises sèches.

Nous avons en outre réduit tous nos articles d'été au-dessous des prix coûtants.

Nous avons reçu un fort stock de marchandises nouvelles, parmi lesquelles nous citerons :

2½ caisse des meilleures indiennes américaines à 4 1/2 cts. la yarde.

25 caisses de cotons assortis, aux prix de fabrique.

Marchandises sèches, jeans, flanelles, bonneterie, étoffes noires, &c.

J. TURCOTTE,
15août— Au No 158 de la rue du Canal.

Vis à Vis !

Conserves alimentaires, &c, &c.

UN débarquement du vapeur ARBITRATOR, de Liverpool :

250 caisses vins fins et de la célèbre maison Cruse & Fils Frères, Médoc, St. Julien, St. Estèphe, Margaux, Chateau Bouliac, Pontet Canet, Chateau Larose, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Graves, hauterons, Haut hauterons, Chateau Lafour Blanche et château Yquem.

500 caisses Cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte
25 " Olives farcies de choix,
10 " Anchois à l'huile,
50 " Petits pois extra fins et ordinaires,
40 " Champignons au naturel,
10 " Asperges entières,
50 " Moutarde Désœgaux, à rendre frais.

PAUL GELPI & BRO.
15août—2f 41 rue Decatur.

Liste Révisée
DE
PROPRIÉTÉS A LOUER
PAR
A. ROCHEREAU & CO.,
16 & 18 rue ST. LOUIS.

1er District.

Magasin No 60 rue Commune.
do No 69 rue Commune.
do No 54 rue St-Charles.
do No 125 rue des Remparts.
do No 136 rue Tchoupitoulas.
do Encoignure Portières et Front.
do No 31 rue Perdido.
Résidence No 250 rue des Magasins.
do No 250 rue Commune.
do No 254 rue du Canal.
do No 272 do
Maison encoignure Gasquet et Liberté.
do No 27 rue Gasquet.
do (double) No 602 rue St Charles.
do encoignure Notre Dame et Levée.
do No 32 rue Franklin.
do No 150 rue Philippa
Terrains encoignure Julia et Liberté,
do No 106 rue Nouvelle Levée.

2d District.

Magasin No 51 rue Nouvelle Levée.
do No 28 rue de Chartres.
do No 14 rue Conti.
do No 112 Passage de la Bourse.
do encoignure Royale et Quartier.
Résidence encoignure Ste-Anne et Tréme.
Maison No 29 rue Tréme.
do No 179 rue St-Claude,
do encoignure St-Claude et St. Philippe.
do No 59 rue St-Louis.
do encoignure Royale et Quartier,
do do Miro et Ste-Anne,
do rue Miro, entre Ste-Anne et Dumaine,
do No 317 rue Dumaine,
do No 161 rue d'Orléans,
do No 203 rue Ste-Anne,
do No 6 rue Liberté,
do No 66 rue Franklin,
do No 71 rue du Hassin,
do No 13 rue d'Orléans.
Bureaux encoignure Royale et Douane.
do No 14 Passage de la Bourse,
Terrains rue de la Levée, entre Bienville et Douane,
do No 150 rue Conti,
do No 58 rue Bienville,
do rue St-Pierre entre Villeré et Robertson.

3ème District.

Magasin No 119 rue de la Levée,
do No 91 do
Maison No 560 rue des Grands Hommes,
do encoignure Lafayne et Johnson,
do No 42 rue Masant,
do No 60 rue des Français,
do No 41 rue Union,
Terrain No — rue Royale des Champs Elysées,
do No 60 rue des Champs Elysées.

4ème District.

Maison No 103 rue Laurel.
do No 5 rue Constance,
do Avenue Washington, entre Freret et Locust,
Bureaux rue Jackson près Magasins.

5ème District.

Maison No 6.7 rue Constance,
Résidence encoignure St-Charles et Valence,
do rue St-Charles près l'Avenue Henry Clay,
do rue Valence, entre Camp et Magasins,
Terrains, Avenue Louisiana, entre Magasins et Camp,
do rue St-Charles, entre Edmund et Henry Clay,
do encoignure Avenue Louisiana et Chippewa,
do Avenue Louisiana, entre Chippewa et Jersey,
Nouvelle-Orléans, le 15 août 1875.
15 août—2f

Bureau de la Fabrique de Glace de la Louisiane

103.....Rue du Canal.....103

A dater du 16 août courant le prix de notre glace ne sera plus que de Deux Piastres la tonne, délivrable à la Manufacture ou à nos dépôts. FRANCIS I. WERNICKE,
Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 12 Août 1875. 14août—3f

L'Huile de Sureté du Peuple.

Dépôt principal, au No 15 de la rue Dauphine. Nile-Orléans.

"Plus d'accident provenant de l'huile de charbon" si vous brûlez l'huile de sûreté du peuple. Il n'y a absolument aucun danger à l'employer et elle dure aussi longtemps qu'aucune des huiles légères appelées non explosibles.

T. CEWELL, Pr. propriétaire.

Lisez les certificats du Bureau de Santé.

Laboratoire du Bureau de Santé :
Etat de la Louisiane.—No 152 de la rue du Canal.
Nile-Orléans, 4 Janvier 1874.

Au Dr C. B. White, président du Bureau de Santé.

Monsieur—L'échantillon d'huile que m'a remis Mr. Thomas Sewell a un pouvoir éclairant de 165 degrés Fareinheit ; il offre donc toutes les garanties nécessaires du brevet.

ALFRED W. PERRY, D. M.
Chimiste du Bureau de Santé.

Je certifie que le Dr Perry a fait l'expérience et que sa déclaration est exacte.

WHITE, D. M.
Président du Bureau de Santé.
14 août —1m.

Avis.

LA mort de Gabriel de Férier ne causera aucune interruption dans nos affaires d'encan, qui seront dorénavant dirigées par le soussigné. JOHN G. MONROE, Encanteur.
14août—6f. Au No 50 de la rue Royale.

Mulets. Mulets. Mulets.

LES soussignés viennent de recevoir trois wagons de MULETS entiers fr